

Evaluation de la qualité des formations par les établissements dans le contexte français de l'accréditation : expérience de l'université de Franche-Comté

Frédéric MUYARD

Vice-Président Formation

Université de Franche-Comté



Le contexte

Processus de Bologne

1998, rapprochement des systèmes d'enseignement supérieur européens

2010 : création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (47 pays)

European Standards and Guidelines for quality assurance in the european higher education area (ESG)



- ✓ évaluation interne de la qualité des programmes de formation
- ✓ évaluation externe par les agences accréditées (ex : HCERES)
- ✓ évaluation du fonctionnement des agences accréditées pour l'évaluation par organismes habilités (ENQA)

Le contexte

Un vent de réforme de l'ESR français ces 10 dernières années

➔ renforcer l'efficacité, la visibilité et l'attractivité du système d'ESR national, notamment à l'étranger, dans un contexte compétitif

✓ Création de l'**AERES** en 2006



✓ Loi relative aux libertés et responsabilités des universités, **LRU** en 2007

✓ **Loi ESR** de juillet 2013

- principes de regroupement des établissements
- Mise en place du principe d'accréditation



✓ La création du **HCERES** en novembre 2014



L'accréditation

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

- ✓ Etablissements accrédités par le ministre de l'ENESR, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)
- ✓ L'arrêté d'accréditation de l'établissement emporte habilitation de ce dernier à délivrer les diplômes nationaux
- ✓ *"Les attendus du dossier d'accréditation concernant la qualité de l'offre de formation de l'établissement et sa cohérence au niveau du site, la capacité de l'établissement à mettre en œuvre cette offre sur les plans pédagogique, organisationnel et financier ..."*
- ✓ "... prend en compte l'évaluation nationale conduite par le HCERES ..." évaluation des formations existantes et évaluation par « champ de formations », c'est à dire un ensemble cohérent de formations reflétant la stratégie, la politique et l'organisation mises en place.

L'accréditation

- ✓ Phase d'initiation du processus. A terme fin de l'évaluation externe dossier par dossier par le HCERES
 - ✓ les maquettes futures de formation relèvent désormais de la compétence pleine et entière des établissements
 - ✓ L'accréditation répond au premier principe des ESG : ce sont les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes qui ont la responsabilité première de la qualité des formations qu'ils organisent et de l'assurance de cette qualité.
-
- ➔ **Nécessité d'un vrai pilotage de l'offre de formation par les établissements au sein des sites**
 - ➔ **Nécessité de mise en place d'un processus d'assurance qualité des formations par les établissements**

L'assurance qualité des formations

en France : des difficultés méthodologiques et des obstacles culturels

- ✓ *Comment appréhender les standards européens ?*
- ✓ *Comment Construire un référentiel de qualité des programmes de formation?*
- ✓ *Est-il Possible de forger une identité propre d'établissement à travers un référentiel de qualité des programmes de formation ?*
- ✓ *Comment Utiliser un tel référentiel dans un processus d'autoévaluation et d'amélioration continue?*
- ✓ *Quel accompagnement pour les équipes pédagogiques?*
- ✓ *Comment s'organise le processus au niveau de l'établissement ?*
- ✓ *Sur quels critères l'offre de formation est-elle choisie et dans quelle mesure le référentiel justifie-t-il ce choix ?*

L'assurance qualité des formations

- ✓ *Quelle plus-value pour l'établissement, pour l'enseignant, pour l'étudiant ?*
- ✓ *Comment mobiliser les ressources de l'établissement pour assurer la réussite du processus ?*
- ✓ *Comment faire valoir un investissement en pédagogie et pour la formation de façon plus générale ?*
- ✓ *Quels incidences pour la recherche ?*
- ✓ *Comment légitimer l'établissement dans sa démarche vis-a-vis des enseignants-chercheurs ?*
- ✓ *Comment associer les enseignants et les enseignants-chercheurs à la mise en place du processus et à son développement ?*
- ✓ ...

➔ **Nécessité de faire évoluer les mentalités**

Processus d'évaluation interne à l'université de Franche-Comté

La qualité des programmes de formation de l'UFC est attestée par un **référentiel** qui sert à guider les processus d'autoévaluation des programmes de formation par les responsables et les équipes pédagogiques.

Référentiel

- ✓ propriété exclusive de l'UFC
- ✓ élaboré en collaboration avec l'Université catholique de Louvain (**UCL**) et sa société spin-off **Fa2L** (Formation à l'apprentissage actif de Louvain)
- ✓ intègre les principales références et lignes directrices des ESG, permet de répondre aux attentes du HCERES et au cadre réglementaire français.

Processus d'évaluation interne à l'université de Franche-Comté

Le référentiel comprend 11 domaines

- ✓ **1** : La qualité pédagogique du programme de formation
- ✓ **2** : Les ressources mises en œuvre et leur gestion
- ✓ **3** : La conception, le pilotage, l'évaluation et la révision périodique du programme
- ✓ **4** : Le recrutement, l'accueil et l'orientation des étudiants, le soutien, l'équité
- ✓ **5** : Les résultats obtenus
- ✓ **6** : La mobilité interne et externe
- ✓ **7** : La communication externe
- ✓ **8** : Licences : conformité avec l'arrêté de janvier 2014
- ✓ **9** : Masters : conformité avec l'arrêté de janvier 2014
- ✓ **10** : CMI: conformité aux normes EUR-ACE
- ✓ **11** : CMI : conformité aux normes CDIO

Processus d'évaluation interne à l'université de Franche-Comté

Domaine 1 : La qualité pédagogique du programme de formation

Référence 1.1 : La structure et l'organisation du programme

Critères	Niveau atteint pour le critère	Réponses
1.1.1 Le programme est construit autour d'un projet de formation cohérent et global, porté par une équipe pédagogique, au sein d'un champ de formation.		
1.1.2 La structure et l'organisation du programme contribuent à l'atteinte des acquis d'apprentissage visés par celui-ci. Les dispositifs d'enseignement et d'apprentissage (UE, stages, séjours de mobilité, etc.) s'organisent selon une logique de progression vers l'atteinte des acquis d'apprentissage. La formation est organisée, au sein de chaque mention, sous la forme de parcours types de formation initiale et continue formant des ensembles cohérents d'unités d'enseignement et organisant des progressions pédagogiques adaptées, au regard des finalités du diplôme.	(évaluer chaque critère de 0 à 3)	

➔ Plan d'action ➔ amélioration continue

Mise en place du processus d'assurance qualité à l'UFC

L'épreuve du feu

- ✓ Opportunité de l'évaluation par le HCERES dans le cadre de l'accréditation en 2015 (vague B)
- ✓ Utilisation du référentiel comme support de l'auto-évaluation des formations par l'établissement
- ✓ Référentiel adopté par le HCERES pour l'évaluation externe
- ✓ A permis d'installer le référentiel auprès de toutes les équipes (!!)



Actuellement phase pilote

- ✓ Mise en place d'une cellule dédiée de 3 personnes pour accompagner cette **démarche d'amélioration continue**
- ✓ 6 formations L et M accompagnées dans la démarche aujourd'hui
- ✓ Montée en régime dans les mois qui viennent (de très nombreuses formations volontaires)

Tout trouve sa place!

Etablissement

Accréditation
Politique de formation
Contrat quinquennal
Ressources humaines
Ressources financières
Référentiel qualité
Auto-évaluation
Évaluation externe
Niveau d'exigence
soutenabilité
Amélioration continue
labellisation
Professionnalisation
Entrepreneuriat
Mises en situation professionnelle

HCERES

DGESIP

Lien Formation-Recherche

Plan d'action

Langues

Syllabus UE
métiers

Formation

Objectifs de formation

Contenus pédagogiques

Acquis d'apprentissage

Démarche compétences

Évaluation des acquis

Passerelles

Méthodes pédagogiques

TICE

Enseignement à distance

International

Ressources pédagogiques

Communication

Equipes pédagogiques

Enseignants-Chercheurs

Enseignants

Intervenants professionnels

Pilotage de la formation

Organisation

Formation permanente

Conseils de perfectionnement

Évaluation des enseignements

Supplément au Diplôme

Fiches RNCP

étudiants

Autonomie Mobilité
Parcours Travail personnel
Recrutement Orientation
insertion Projet professionnel
engagement Réussite

Milieu socio-économique

Un projet fédérateur pour les services d'appui de l'UFC



Objectifs pour l'UFC

- ✓ Définir deux niveaux d'exigence pour les programmes de formations :
 - 1^{er} niveau autorisant l'ouverture du programme
Objectif : toutes les formations d'ici 5 ans
 - 2nd niveau permettant l'obtention d'un label UFC, à la suite d'une évaluation externe
pour les formations les plus engagées
- ✓ Permettre aux formations d'accéder à des labellisations européennes
- ✓ Afficher l'excellence de nos formations ➔ Attractivité
- ✓ Assurer un pilotage effectif de l'offre de formation
- ✓ Poursuivre l'accompagnement et la structuration des services d'appui

Conclusion

- ✓ Nécessité d'un portage politique sans faille
- ✓ Donne du sens à toutes les actions engagées (professionnalisation, ouverture FTLV, innovation pédagogique, évaluation des enseignements par les étudiants...)
- ✓ Une véritable démarche d'accompagnement
- ✓ Pédagogie active auprès des enseignants
 - Il ne s'agit pas d'un audit qualité, ou d'une évaluation sanction
- ✓ Nécessité d'un entretien permanent (danger de lassitude ou d'épuisement)
- ✓ Augmente le niveau d'exigence des étudiants
- ✓ Responsabilise l'établissement et les équipes pédagogiques

Un projet structurant et enthousiasmant pour l'établissement

Remerciements

- ✓ Lamine Boubakar, vice-président recherche et lien recherche-formation-valorisation UFC
- ✓ Jacques Bahi, Président de l'UFC,

UCL et Fa2L

- ✓ Christine Jacqmot
- ✓ Elie Milgrom



Cellule qualité des formations UFC

- ✓ Oumhanie Legeard
- ✓ Véronique Freyburger
- ✓ Isabelle Mayotte-Navarro